



VILLE-ÉVRARD
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ



Cadre supérieur de santé paramédical – CADRE SUPÉRIEUR DE SANTÉ

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR MARNE
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) « le Mas de Lisle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

LES CONTACTS :

- Coordonnatrice générale des soins
– Madame Nadine CHASTAGNOL –
n.chastagnol@epsve.fr
- Directrice des soins – Madame
Marie-Paule BOISSEL
mp.boissel@epsve.fr
- Secrétariat de la direction
Madame Pascale Lanoue et
Madame Fabienne Poulain
directionsoins@epsve.fr
01 43 09 32 33 / 33 54
- Direction des Ressources Humaines
– secrétariat –
drh@epsve.fr
01 43 09 32 61 - 33 53





IDENTIFICATION DU POSTE

<p>Position dans la structure :</p> <p>Autorité hiérarchique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordinatrice des soins - Directrice des soins <p>Autorité fonctionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directrice générale - Chef de pôle <p>Liaisons fonctionnelles :</p> <p>Interne au pôle : Le chef de pôle, Directeur référent de pôle, Les responsables des structures internes du pôle, Les médecins du Pôle, Les cadres du pôle, Les professionnels para médicaux et non médicaux du Pôle</p> <p>Relations fonctionnelles au sein de l'établissement Direction Générale, Direction financière, DRH (recrutement, gestion du personnel, formation), Direction des services économiques et la logistique. Direction des services informatiques, Direction des Travaux, Direction Qualité affaires juridiques Gestion des risques Relation Usagers (DQRJU), Tous les Pôles cliniques de l'Etablissement.</p>	<p>Horaire de travail : Cadre supérieur de santé au forfait 38h/ semaine</p> <p>Description synthétique du poste :</p> <p>Les cadres supérieurs de santé paramédicaux exercent des fonctions correspondant à leur qualification et consistant à encadrer les cadres des équipes des pôles d'activité clinique et médico-technique des établissements. Ils ont des missions communes à plusieurs pôles d'activité clinique et médico-technique ou de chargé de projet au sein de l'établissement. Ils ont des fonctions d'encadrement correspondant à leur qualification, dans les instituts de formation et écoles relevant d'établissements publics de santé qui préparent aux différentes branches des professions infirmières, de rééducation et médico-techniques ou au diplôme de cadre de santé lorsque les instituts de formation des cadres de santé sont autorisés pour leur qualification d'origine. Dans ce cas, ils prennent part en qualité de formateur à l'enseignement théorique et pratique et à la formation des élèves et étudiants. Ils prennent part, le cas échéant, aux jurys constitués dans le cadre du fonctionnement des instituts ou écoles Il assiste le Chef de pôle.</p>
---	---

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

<p>Missions générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assiste le chef de pôle dans le fonctionnement du pôle et l'affectation des ressources humaines au sein des structures internes du pôle en fonction de l'activité et selon les objectifs prévisionnels du pôle et les moyens autorisés. - Contribue à l'élaboration du projet de pôle et à sa mise en œuvre, en déclinaison du projet d'établissement, du projet médical et du projet de soins. - Il organise l'activité paramédicale, anime l'équipe et coordonne les moyens d'un service de soins en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. - Gestion directe de l'équipe infirmière de nuit sur l'UHTP <p>Participer aux groupes de travail institutionnels.</p> <p>Organisation et fonctionnement du pôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assure, en collaboration avec le praticien responsable, la mise en œuvre et le suivi des projets et objectifs du pôle. - Manage l'encadrement du pôle et coordonne leurs missions - Elabore, planifie et coordonne l'organisation des structures internes et assure le suivi des activités du pôle - Conçoit et propose des améliorations au niveau du fonctionnement et de l'organisation du pôle et des conditions de travail des personnels - Participe à la mise en œuvre du projet de pôle et au bilan annuel - Décline et met en œuvre la politique institutionnelle au sein du pôle notamment le projet de soins et réalise annuellement un bilan des actions mises en œuvre <p>Gestion des ressources humaines et des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalise, en collaboration avec la direction des soins, le recrutement des personnels et propose leur affectation au sein du pôle. - Institue une politique de communication avec les cadres et le personnel du pôle - Assure, en collaboration avec le chef de pôle et l'encadrement, le développement des compétences, l'évaluation des professionnels, l'accueil des stagiaires....
--





- **Elabore un plan de formation pour le pôle, en concertation avec l'encadrement et en lien avec les projets du pôle, les projets prioritaires institutionnels, le projet de soins**

Gestion des soins, de la qualité, et des risques :

- Il aide à développer la qualité des soins dans les services et les UF dont il est responsable.
- Il veille à l'amélioration constante de la prise en charge globale du patient tout au long de son parcours de soins intra et extra hospitalier en coopération avec les médecins et les autres professionnels de santé.
- Il favorise la mise en œuvre de démarches de soins, de qualité, la mise en place de protocoles et procédures de soins et la mise en place des transmissions soignantes dans le dossier de soins du patient.
- En collaboration avec le chef de pôle, le cadre collaborateur assistant de pôle décline la politique de gestion de la qualité et des risques au sein des structures du pôle, participe à la préparation et à la mise en œuvre de la certification et assure le suivi des vigilances

Gestion des moyens

Gère de manière efficiente les moyens mis à la disposition du pôle (équipements, informatique...)

Participe :

- à l'élaboration des indicateurs et des tableaux de bord de suivi et d'analyse des dépenses,
- à la préparation des demandes de budgets
- aux choix des moyens et équipements et à leur optimisation
- à l'élaboration du plan de travaux et le plan d'équipement du pôle

Qualifications :

Diplômes :

Connaissances : Expérience confirmée dans le management d'unités ou de pôles et des équipes, Conduite de projets transversaux

Compétences requises :

Savoirs faire :

- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Argumenter et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs,
- Concevoir, piloter et évaluer un projet et Établir, évaluer, optimiser un budget
- Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Piloter, animer, communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources en vue de leur réalisation
- Traduire les projets institutionnels, en plans d'actions et en moyens de réalisation au sein du pôle

Savoirs être :

- Goût de l'innovation et esprit d'initiative et Capacité à diriger des groupes et à s'adapter à différents interlocuteurs
- Capacité à savoir déléguer et contrôler

Particularités du poste :

Déplacement dans le département

EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Par concours :

- Directeur des soins
- Directeur d'institut de formation
- Directeur d'établissement

